

LE PRÉSIDENT

Dossier suivi par :
Nathalie DERE
Service vie institutionnelle
(02 38 78 75 82)

Nos réf. : BD/ND

Orléans, le **19 JAN. 2018**

Objet : Réunion du Bureau - Convocation

Cher-e- Collègue,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la prochaine réunion du Bureau d'Orléans Métropole se tiendra le :

Jeudi 25 janvier 2018 à 17 heures 45
Salle TREVISE 1 et 2 – Hôtel de Ville – Place de l'Etape - 45000 ORLEANS

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou vous y faire représenter.

Vous trouverez ci-joints l'ordre du jour de cette séance et les rapports correspondants.

Les projets de délibérations sont accessibles (grâce à votre identifiant et votre mot de passe) sur PC à l'adresse suivante : https://idelibre.adullact.org/idelibre_client3/#!/identification/ ou sur tablette/iphone/ipad en téléchargeant l'application I-delibre.

Les pièces annexes aux projets de délibérations pourront être consultées dans les bureaux du service vie institutionnelle d'Orléans Métropole, Hôtel de ville d'ORLEANS, 1er étage, bureau 139, tous les jours ouvrables de 9 h 00 à 11 h 15 et de 14 h 00 à 16 h 15.

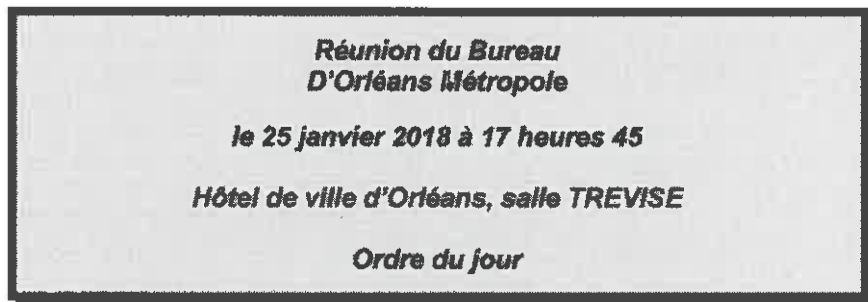
Je vous prie d'agréer, Cher- e- Collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Olivier CARRÉ
Président d'Orléans Métropole
Maire d'Orléans

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau

~~~~~



- Désignation du secrétaire de séance.

**VIE INSTITUTIONNELLE**

VI 01 - Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau du 21 décembre 2017.

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

AT 01 - Action foncière - Commune de Saint-Denis-en-Val - Projet parc de Loire - Saisine de l'Etablissement public foncier local interdépartemental (EPFLI) Foncier Cœur de France - Passation d'un avenant n°1 à la convention de portage foncier - Approbation.

Fait à Orléans, le **19 JAN. 2018**

Le Président d'Orléans Métropole

Olivier CARRÉ

